

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MAIRIE  
DE

**CHEMINOT** †

MOSELLE  
57420



**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU  
LUNDI 15 AVRIL 2024 à 20 heures**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE CHEMINOT (Moselle)**

**Présents** : TONDON Jean-Pierre, HENOT François, VINCENT Maria, LORRAIN Christine, SCHMISSER Mickaël, ROBIN Richard, ALEXANDRE Philippe, BARTHEL Gérald, BELIN David, JOLY Anne-Lise, KALIS Lionel, MAILLARD Jean-Noël, MATHIEU Isabelle et GRANDJEAN Aurélie

**Absents Excusés** : GRANDJEAN Aurélie (pouvoir donné à HENOT François)

**Date de convocation** : 11/04/2024

ALEXANDRE Philippe est nommé secrétaire de séance.

Au début de la séance, Monsieur MAILLARD informe le Conseil Municipal que la séance est enregistrée avec le téléphone portable de Monsieur BELIN.

Présentation de la valorisation financière et fiscale de 2023 transmise par la Trésorerie. Les recettes sont en hausse, ce qui est dû à la hausse des taux en 2023.

Le tableau des indemnités des élus est distribué aux élus.

**Délibération n°4 – Compte de gestion 2023** :

Monsieur Maillard demande pourquoi la Trésorerie n'a pas transmis un document certifiant les écritures. (document indépendant certifiant la véracité des comptes). Document à demander à la Trésorerie.

Vu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal approuve et vote le Compte de Gestion 2023 présenté par Monsieur GAUTIER Benoit, Administrateur au service de Gestion Comptable de Metz.

**11 voix pour**

**3 abstentions (MAILLARD Jean-Noël, BELIN David, LORRAIN Christine)**

**Délibération n°5 – Compte administratif 2023 / affectation résultats** :

Monsieur MAILLARD demande quand la nomenclature a été mise en place à Cheminot : janvier 2024.

Le Conseil Municipal sous la présidence de Monsieur TONDON Jean-Pierre, 1<sup>er</sup> adjoint, après avoir pris connaissance du Compte Administratif 2023, présenté par monsieur HENOT François, et après en avoir

délibéré hors de la présence de monsieur le Maire, décide d'approuver et de voter le Compte Administratif 2023 arrêté en :

### **FONCTIONNEMENT**

Dépenses : 469 191.86 €  
Recettes : 493 931.29 €

Excédent : 24 739.43 € (résultat excédentaire reporté de 2022 : 110 582.76 €) (+141 206.14 - 30 623.38)  
Résultat de clôture : 135 322.19 €

### **INVESTISSEMENT**

Dépenses : 54 317.37 €  
Recettes : 60 034.73 €

Excédent : 5 717.36 € (résultat déficitaire reporté de 2022 : 30 623.38 €)  
Résultat de clôture : - 24 906.02 €

### **Affectation du résultat :**

Au compte 1068 du Budget Primitif 2024 la somme de 24 906.02 € et en report à nouveau (ligne 002) le surplus, soit 110 416.17 € (135 322.19 – 24 906.02).

### **10 voix pour**

**3 abstentions (MAILLARD Jean-Noël, BELIN David, LORRAIN Christine)**

### **Délibération n°6 – Budget 2024 :**

Monsieur MAILLARD interroge monsieur Le Maire, quant à la comptabilité de stocks à mettre en place avec la nouvelle nomenclature M57. La Trésorerie sera interrogée à ce sujet.

Après la présentation du Budget primitif 2024, le Conseil Municipal décide de l'approuver et de le voter, comme suit :

- Fonctionnement (dépenses / recettes)	641 841.10 €
- Investissement (dépenses / recettes)	165 250.77 €

### **11 voix pour**

**3 abstentions (MAILLARD Jean-Noël, BELIN David, LORRAIN Christine)**

### **Délibération n°7 – Demande de subvention Moselle Ambition Amissur :**

D'après Madame LORRAIN, Monsieur BELIN et Monsieur MAILLARD, les méthodes de travail ne sont pas les bonnes. Ils considèrent que le travail sur ce dossier de demande subvention n'est pas fait dans l'ordre. Monsieur MAILLARD a l'impression d'être considéré comme une « potiche ».

Monsieur BELIN demande à avoir le dossier de demande de la subvention. Concernant la commission travaux, il demande à ce que le tableau de suivi des travaux soit mis à jour avant ou après la commission. Il évoque également le fait qu'il faut 3 devis pour formuler la demande de subvention.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé du Maire, après en avoir délibéré, décide d'autoriser le Maire à demander une subvention Amissur pour la mise en place d'un dispositif de sécurité avec l'installation d'un feu pédagogique rue de Metz (limitation de la vitesse et sécurisation du passage piétons).

### **11 voix pour**

**2 abstentions (MAILLARD Jean-Noël et BELIN David)**

## 1 contre (LORRAIN Christine)

La séance est levée à 20h52.

CM du 15/04/2024

NOMS	Prénoms	Fonctions	Signatures
ALEXANDRE	Philippe	Conseiller	
BARTHEL	Gérald	3 <sup>ème</sup> adjoint	
BELIN	David	Conseiller	
GRANDJEAN	Aurélie	Conseillère	Excusée
HENOT	François	Maire	
JOLY	Anne-Lise	Conseillère	
KALIS	Lionel	4 <sup>ème</sup> adjoint	
LORRAIN	Christine	Conseillère	
MAILLARD	Jean-Noël	Conseiller	
MATHIEU	Isabelle	Conseillère	
ROBIN	Richard	Conseiller	
SCHMISSER	Mikaël	Conseiller	
TONDON	Jean-Pierre	1 <sup>er</sup> adjoint	
VINCENT	Maria	2 <sup>ème</sup> adjoint	